

Le mot du Conseil Municipal

En l'absence du Maire pour raison de santé, le Conseil Municipal continue son travail pour Saint-Menoux. Chaque adjoint, chaque délégué, chaque conseiller, selon ses attributions, s'acquitte avec sérieux et motivation de ses tâches, tout comme le personnel municipal. Temporairement, c'est notre première adjointe, **Sylvie EDELIN**, qui assure la continuité de l'exécutif territorial, conformément à l'article L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant de la problématique de l'empêchement du Maire.



Assis de gauche à droite
DESVAUX Jean-Pierre
LAUDET-MARTINET Anabel
EDELIN Sylvie
DENIS Jean-Jacques
FERREIRA Pascal
REMMEAU Didier

Debout de gauche à droite
MARCHAND Coralie
MAYET Michelle
SANVOISIN Carole
GUELLET Daniel
MARCHAND Evelyne
DELRIEU Anne-Éloïse
CURTON Cyrille
DERVIN Valérie

Les deux appartements au-dessus de l'épicerie sont maintenant terminés. L'aménagement de l'aire de jeux est en cours et devrait s'achever d'ici aux vacances de printemps. Nous continuons à porter une attention particulière au cadre de vie, à l'attrait touristique, à l'amélioration de la sécurité routière, aux infrastructures sportives et à l'école.

Mais le sujet de la conjoncture économique de notre pays, le bouleversement des équilibres mondiaux et le dérèglement climatique viendront impacter encore plus durement notre quotidien en 2023, ne serait-ce que par l'augmentation des denrées de première nécessité et l'explosion des prix de l'énergie. A notre niveau, nous nous attachons à être le plus vigilant possible : l'éclairage public a été réduit et reprogrammé, les consignes de chauffage (pas plus de 19°) seront respectées, le Centre Communal d'Action Sociale peut être sollicité en cas de difficulté...

Nous souhaitons un bon rétablissement à notre Maire, **Jean-Guy CHERION**, en espérant vivement qu'il pourra être présent pour **les vœux de la Municipalité, le 6 janvier 2023**. Nous souhaitons également la bienvenue à **Coralie MARCHAND** qui avait été élue suppléante et devient titulaire à la suite de la démission de **Jean BACOURT**, en date du 28 septembre 2022.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Conseil Municipal

Infos pratiques

Mairie Tel : 04.70.43.92.28 Fax : 04.70.43.78.21
Mail : mairie@st-menoux.fr Site : www.saint-menoux.net

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9h à 12h
et les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h
Permanences maire ou adjoint(e) : Les samedis de 11h à 12h

Assistante sociale Sur rendez-vous au 04.70.67.03.04

Permanences juridiques Sur rendez-vous, les premiers mercredis
du mois de 9h à 10h en mairie au 04.70.35.17.48 ou 06.34.98.60.12

Permanences France Services Sur rendez-vous, les 1er et 3e
vendredis du mois de 9h à 12h au 04.70.47.37.76 ou 07.61.29.66.97

École publique – Direction : 04.70.43.97.26

Accueil de loisirs – Garderie Tel : 04.70.48.03.01

Crèche communautaire La Courte Échelle : 04.70.43.98.16
7 Rue des Essanyiers - SAINT-MENOUX

Communauté de Communes

Accueil Bourbon - 1 place de l'Hôtel de ville - 04.70.67.11.89

Maison France Services du Montet

1 place du 8 mai - 04.70.47.37.76

Site: www.ccbb.fr

L'école : 90 élèves ont fait leur rentrée en septembre 2022

Cours	Nombre d'élèves	Cours	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s
PS	9	MS	10	Mme Lucille THOMAS
GS	13	CP	5	Mme Sylvaine JULIEN-LE CORRE
CP	8	CE1	11	Mme Amélie SERREAU (Directrice)
CE2	14	CM1	4	Mme Alisson MARTINS
CM1	6	CM2	10	M. Cyril MEYZONNIER

Après deux ans d'absence liés à l'épidémie de COVID, le théâtre traditionnel de l'école et de l'amicale laïque a fait son retour. Les élèves de CM ont préparé et mis en scène le FANTÔME DE CANTERVILLE. Les autres classes ont présenté différents numéros (danses et mime) tout au long de la pièce.

Le décor a été réalisé en collaboration avec le centre de loisirs.

Ce spectacle ne serait pas réalisable sans l'aide des membres de l'Amicale Laïque (son, lumière, buvette, entrées, ...).



L'Amicale Laïque a fêté ses 70 ans, le 15 octobre 2022. Elle fait partie des plus anciennes associations du village.

Une exposition photos et un spectacle composé d'un best-of des chansons, sketches et danses de précédents théâtres ont animé cette belle soirée souvenirs.

Accueil de loisirs : les activités de vos enfants

A la rentrée de septembre 2022, 60 enfants ont été inscrits à l'accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire.

Pendant la semaine du 24 au 28 octobre, les thèmes de l'automne et d'halloween étaient proposés (activités manuelles, atelier cuisine, fresque, activités ludo-sportives, structure gonflable). Le club des jeunes a également organisé une activité lors d'un après-midi.

Les mercredis 5 et 26 octobre, le Pressoir Mobile du Bourbonnais est intervenu pour la fabrication d'environ 40 litres de jus de pommes avec les enfants. Celles-ci ont été cueillies par les enfants de 3 à 11 ans dans le verger et le jardin autour de l'église. Ce délicieux nectar est servi lors des goûters et pour le repas de Noël.

Le surplus est vendu au profit du téléthon.

Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert de 9h à 17h, avec possibilité de garderie dès 7h et jusqu'à 18h :

- **Vacances d'hiver : du 6 au 10 février 2023**
- **Vacances de printemps : du 11 au 14 avril 2023**
- **Vacances d'été : du 10 au 28 juillet 2023 et dernière semaine d'août en fonction de la date de rentrée pas encore fixée par l'éducation nationale.**



Révision du Plan Local d'Urbanisme : où en est-on ?

La commune a lancé la révision de son PLU le 9 septembre 2020. Après le choix du cabinet Réalité de Roanne, les études ont commencé en mars 2021. La phase de diagnostic s'est achevée à la fin de l'année 2021 et a été présentée à la réunion publique du 2 juin 2022. Le 23 juin 2022, le Conseil Municipal a organisé un débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces 2 documents que sont le diagnostic et le PADD sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune. **Vous avez aussi la possibilité de faire des propositions d'intérêt général sur le registre de concertation disponible en mairie.**

La commission en charge de la révision du PLU travaille actuellement sur la phase règlementaire, pour l'instant avec les zonages et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), et bientôt sur le règlement.

La prochaine réunion publique aura lieu le vendredi 10 mars à 19h au Centre d'Animation Culturelle.

Quelle contrainte impose la loi climat et résilience à notre PLU ?

Notre collectivité ne peut pas faire tout ce qu'elle veut, elle est bien entendu encadrée par la loi et notamment la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Cette dernière impose zéro artificialisation des sols d'ici à 2050, et une réduction de 50 % d'ici à 2030, c'est-à-dire que la future consommation foncière du PLU devra être modérée par rapport à la consommation des 10 dernières années, avec une recherche de densification plutôt que d'étalement urbain. Il s'agit d'une contrainte notable pour la commission d'élus qui doit défendre un territoire rural dynamique.

Projet « Les pierres parlent »

Un audio-guide présentant douze points architecturaux et historiques de l'église est actuellement en cours de réalisation en partenariat avec le diocèse et Madame KELLER, une écrivaine domiciliée à Saint-Menoux. Ce support sera disponible au public, en téléchargeant l'application pour smartphone gratuite « les pierres parlent », courant 2023.



Des étudiants planchent sur l'aménagement du Bourg



Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg nous lançons une étude en collaboration avec les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne basé à NEVERS et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le périmètre concerné est la Cour du Couvent et le plateau central autour de la maison de santé.

L'objectif de cette étude est d'obtenir plusieurs propositions d'aménagement en intégrant les aspects historique, culturels, environnementaux et liés au cadre de vie, ainsi que les fouilles

archéologiques réalisées par la DRAC. Une rencontre avec les étudiants et leurs encadrants ainsi que le CAUE a eu lieu les 17 et 18 octobre 2022 pour les premiers échanges ainsi que la visite du site.

Le planning se poursuivra en plusieurs étapes pour la présentation des propositions jusqu'à fin janvier 2023.

Fondation du patrimoine

La souscription pour la rénovation du deuxième tableau du Bon Saint Menoux délivrant un prisonnier est lancée ! Voir flyer ci-joint.



La greffe du cerisier jaune



Lors des travaux d'aménagement de la Maison de Santé, un cerisier ancien sur sa fin de vie devait être abattu pour réaliser le parking. Une rencontre en 2019 à l'occasion d'une animation de l'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABC) porté par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, a permis de décider entre la municipalité de Saint-Menoux et l'association Pomone Bourbonnaise (Croqueurs de Pommes), de prélever plusieurs greffons afin de sauvegarder ce patrimoine végétal.

Confiés aux bons soins du Président, **Monsieur DUBOST**, les greffons ont pris, la plantation du nouveau sujet a eu lieu près de la Maison de Santé et l'arbre a donné ses premières cerises jaunes mi-juin 2022. Elles étaient délicieuses, légèrement sucrées.

Nous souhaitons longue vie et bonne santé à ce jeune cerisier.

Economies d'énergie

La maîtrise de l'éclairage, ainsi que du chauffage des bâtiments publics est une source importante de réduction des consommations électriques. C'est pour cette raison que la municipalité a décidé d'œuvrer dans cette démarche notamment en cette période de très forte augmentation des coûts de l'énergie pour notre collectivité (prix multiplié par 3).

L'éclairage du village a été réétudié et la moitié des luminaires éclairant en permanence (32 sur 65) vont basculer en semi-permanent. L'éclairage des luminaires semi-permanents fonctionne maintenant jusqu'à 22h (contre 23h avant) et à partir de 6h30 (contre 6h).



Les points stratégiques, particulièrement les carrefours, restent quant à eux en fonction, ainsi que ceux du centre bourg. Des ampoules à basse consommation de type LED vont être également installées en remplacement des luminaires les plus vétustes et gros consommateurs d'électricité (95 sur 216 luminaires au total) pour un coût global de **76 860 € H.T (Part du SDE 03 : 60 168 € H.T, part de la commune 16 692 € H.T)**. Tous ces travaux s'étalent de **début novembre à fin janvier 2023**. Quant au chauffage des infrastructures, ce dernier sera réduit à 19° comme le préconise l'état. Il sera cependant demandé une grande vigilance aux utilisateurs des salles communes : **ne pas oublier d'éteindre les chauffages et lumières après l'utilisation des lieux.**

Repas du CCAS



Cette année le traditionnel repas du CCAS s'est tenu le 19 novembre 2022. Pour cette occasion, environ 93 personnes se sont rassemblées ainsi qu'une vingtaine de bénévoles. Nous avons festoyé dans une ambiance amicale et conviviale sur le thème de la mer. Dans ces périodes difficiles et de troubles (COVID, événements climatiques, guerre...) tout le monde fut content de se retrouver. Nous avons passé un bon moment de dégustation grâce au repas confectionné par le restaurant du Calvaire, et dansé au rythme de la musique diffusée par M. PROTAT.

Un très grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation et qui continuent de la faire vivre. Un très grand remerciement également à tous les bénévoles qui pour l'évènement on revêtu leurs habits marins de circonstance.



Travaux



Les travaux d'arrachement des thuyas vieillissants aux abords du stade sont en cours depuis début octobre. Une clôture rigide remplacera cette haie. L'ensemble de ces aménagements est pris en charge par le service technique. Cela permettra également d'avoir une vue dégagée vers les équipements sportifs et le bâtiment périscolaire.

Coût : 3 305,93€ HT de fournitures.

Subvention de la Fédération Française de Football : 1 600 €

Afin d'améliorer la sécurité des usagers vers le Calvaire, la Municipalité a décidé, en collaboration avec le Département et la Région, la mise en place d'un nouvel abribus en direction de Bourbon l'Archambault et le remplacement de celui existant en direction de Moulins.

C'est la Région qui finance ces deux abribus, la commune a pris en charge l'éclairage par panneau solaire ainsi que la réalisation des dalles bétons par le service technique.



La rénovation des logements T3 et T5 au-dessus du multiservice est terminée.

La commune a également réalisé un aménagement de l'extérieur côté cour du couvent pour le bien-être des locataires.



Le sol existant du city-stade n'est plus adapté (trous et déformation) : nous avons décidé de réaliser un sol en enrobé avec un gazon synthétique par dessus.

Coût estimatif ; 21 356 €HT.

Travaux prévus au printemps 2023
Photo: exemple du résultat sur un autre site



Les vieilles portes coulissantes du bâtiment des services techniques et des entreprises ont été remplacées par des rideaux roulants électriques ainsi que

deux portes d'accès pour les piétons par les entreprises MOREL et AUTOMELEC.

Le service technique a réalisé la partie maçonnerie.

Coût des travaux : 14 231 € HT €

Subvention départementale : 5 000 €



Début des travaux de l'aire de jeux le 24/10/2022

Maîtrise d'œuvre : M.TRUTTMANN géomètre / Mme LESPIAUCQ architecte paysagiste

L'entreprise adjudicatrice du marché est TREYVE PAYSAGES pour la somme de **157 952.50 € HT**. L'entreprise

COLAS est co-traitante de TREYVE pour les travaux de démolition, terrassement, constitution des couches de forme, revêtements, maçonneries.

Date de fin des travaux prévue courant mars 2023.

Dans la continuité de cette réalisation, une autre étude est toujours en cours concernant l'aménagement du parking du CAC et des abords afin de faciliter le flux des véhicules et des piétons. Cette zone deviendra l'accès privilégié à l'école, à la crèche et à l'accueil de loisirs.

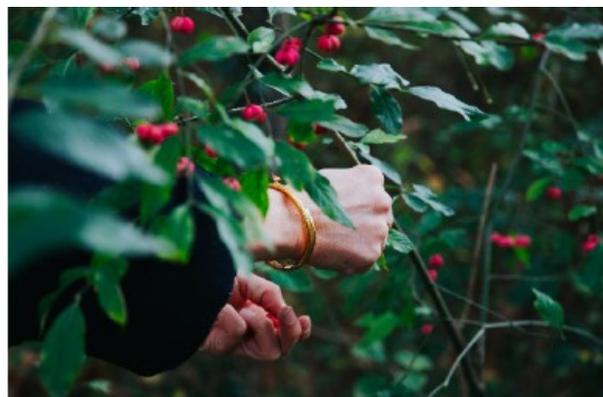


Grève du chômage—Projet Territoire Zéro Chômeur

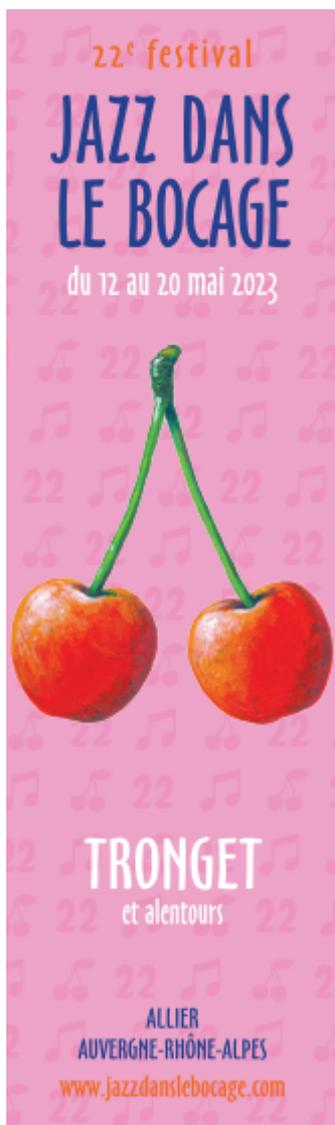


Le Bocage Bourbonnais s'est mobilisé à l'occasion de la Journée de la grève du chômage. Le mardi 8 novembre s'est tenu la « Grève du chômage » à Agonges. Ce rendez-vous annuel, organisé par les territoires engagés dans la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, vise à alerter et mobiliser contre la privation d'emploi et revendiquer le droit d'obtenir un emploi inscrit dans la Constitution française.

Cette année, le Bocage Bourbonnais s'est de nouveau mobilisé pour démontrer l'utilité de cette expérimentation pour notre territoire ! Au cours d'une journée, riche en rencontre et en échange, les élus et les volontaires ont pu échanger sur le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du Bocage Bourbonnais mais aussi présenter l'Entreprise à But d'Emploi (E.B.E.) et les services et produits supplémentaires qu'elle pourrait proposer. La matinée s'est prolongée avec une collecte de graines pour la pépinière « végétal local » (photo) dans les alentours de la commune. Entreprises et partenaires ont pu échanger avec les personnes privées durablement d'emploi pour faire partager leur expertise pour créer une Entreprise à But d'Emploi au service des entreprises et collectivités du territoire en répondant à des besoins non couverts localement. Parce que ce projet collectif de territoire se construit ensemble !



Cette matinée, les entreprises ont pu mettre en avant leurs offres d'emploi et d'apprentissage à pourvoir, et les personnes privées d'emploi leurs profils. Une rencontre indispensable alors que la collectivité est en attente de réponse de sa candidature au projet par les instances nationales.



La CCBB lauréate du festival FimbACTE !



A l'issue de la journée d'audition, du 4 octobre 2022, le festival fimbACTE s'est clôturé par la remise des Trophées du Cadre de vie, le 13 octobre 2022 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, en présence de nombreux Elus, de Présidents d'organismes et de chefs d'Entreprises. La Communauté de Communes est repartie avec le grand prix de l'audiovisuel grâce à sa vidéo promotionnelle humoristique.



Agriculteur râleur, déserts médicaux, absence d'animation, sous format de spot publicitaire, la vidéo balaie les préjugés sur le monde rural, le tout dans un registre décalé et humoristique. L'objectif est de susciter l'envie de venir vivre dans le Bocage Bourbonnais en mettant en exergue les services de la collectivité, l'essence du territoire, l'état d'esprit et les valeurs de ses habitants. Enfin, elle vise à renforcer la fierté et la revendication de l'appartenance territoriale bourbonnaise des familles et acteurs locaux.

Vidéo disponible sur Youtube : « Venir vivre en Bocage Bourbonnais »

Plan d'eau de Vieure - Lieu idéal pour vos séjours en groupe



Depuis 2021, le Plan d'eau est sous compétence communautaire.

Vous cherchez un lieu pour vous regrouper en famille ou entre amis ? Le Plan d'eau de Vieure vous accueille toute l'année pour organiser votre mariage ou vos fêtes de famille dans un cadre naturel. Plusieurs formules d'hébergements vous sont proposées : gîte composé d'une salle, d'un dortoir et de chambres ou encore des maisonnettes. Possibilité de restauration avec l'auberge de la Borde qui se trouve en face du local.

Pour toute information ou demande de réservation, veuillez contacter l'Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais au 04 70 67 09 79



Mission locale : des emplois pour les jeunes



Jeunes 16-25 ans
**Affirmez votre
potentiel !**

 **Mission Locale**
Moulins et sa région
membre du réseau des Missions Locales

Venez rencontrer Philippe PERRIN

Permanence de Bourbon l'Archambault
Château Bignon – 92, Boulevard Jean Bignon – 03160 Bourbon l'Archambault

04-70-48-26-50

Le lundi de 9h30 à 12h30

Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

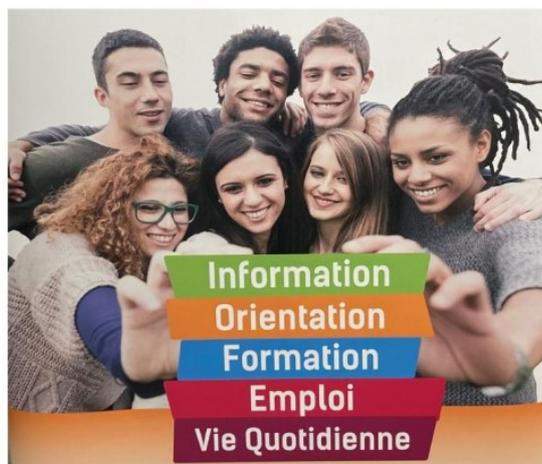
Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides....



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)



Sécheresse

La commune a fait une demande de classement en catastrophe naturelle auprès de l'Etat pour l'été 2022.

Les personnes concernées (fissures dans les bâtiments...) doivent faire un courrier de déclaration à la mairie comportant leurs coordonnées mail et/ou téléphoniques **LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**.

Chats errants

La commune et la Fondation 30 Millions d'Amis ont signé une convention de stérilisation et d'identification des chats errants afin de maîtriser leur prolifération et de contrôler leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur.

Notre service technique mettra en place les cages de capture puis la clinique vétérinaire PHILIA prendra en charge l'opération de stérilisation et d'identification par puce électronique. Les chats seront remis en liberté dans la zone de capture initiale.

Le coût de cette opération est de : 60 € pour un chat - 90 € pour une chatte. La municipalité et 30 Millions d'Amis participent chacune à hauteur de 50% du coût. **N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des chats errants à signaler dans votre secteur.**

Agenda prévisionnel 2023

Vendredi 6 janvier 2023 à 19h

Les vœux de la municipalité sont l'occasion de faire connaissance lors d'un moment convivial. Tous les habitants sont invités au Centre d'Animation Culturelle.

Samedi 7 janvier 2023 : Belote de l'AS Ménéulphienne

Jeudi 12 janvier 2023 : Assemblée Générale de Générations Mouvement

Samedi 28 janvier 2023 : Théâtre organisé par Terre Nord-Sud

Dimanche 12 février 2023 : Loto de la Pétanque Ménéulphienne

Samedi 25 février 2023 : Soirée Soupe du Comité des Fêtes

Samedi 4 mars 2023 : Dîner Dansant de l'Amicale Laïque

Vendredi 10 mars 2023 : **Réunion publique Plan Local d'Urbanisme**

Samedi 11 mars 2023 : Concours Triplette de la Pétanque Ménéulphienne

Dimanche 12 mars 2023 : Loto de l'AS Ménéulphienne

Samedi 18 mars 2023 : Belote de Générations Mouvement

Samedi 25 mars 2023 : Open de shogi

Samedi 1er avril 2023 : Collecte de ferraille de l'Amicale Laïque

Samedi 1er avril 2023 : Spectacle de l'École de la Mhotte au CAC

Dimanche 30 avril 2023 : Marche de l'Amicale Laïque

Dimanche 7 mai 2023 : Moto Cross au Terrain des Aigriers

Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023 : Théâtre École et Amicale Laïque

Mardi 16 mai 2023 : Concert de Jazz dans le bocage

Samedi 10 juin 2023 : Tournoi d'échecs

Samedi 17 juin 2023 : Bal organisé par Mouv'03

Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023 : Arnauduro

Samedi 24 juin 2023 : Kermesse de l'École

Samedi 1er juillet 2023 : Fête Patronale

Samedi 19 août 2023 : Concours Doublette de la Pétanque Ménéulphienne

Cinéma itinérant



- 16 janvier - 13 février
- 13 mars - 10 avril
- 15 mai - 12 juin

N'hésitez pas à consulter le site internet et les panneaux d'affichage de la Mairie où ces infos sont actualisées régulièrement, ou à télécharger l'application ComMaVille disponible sur App Store et Play Store.

Pour Android



Pour IOS

